



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : Secrétariat
Général
Tél : 04.66.22.20.64

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SIFFRET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Dominique VINCENT, Nathalie FABIÉ, Sylvie THOLANCE, Olivier LAW, Dominique AGUERA, Michaël GENTE, Béatrice COLOMBIER, Nathalie RAYSSIGUIER, Eric MALTERRE, Brigitte BLOTTIAU, Guy BRIEUX.

ABSENTS EXCUSÉS : Pierre DEHON, Monique SWIERKOWSKI, Patricia PALLEGOIX, André SAUTON.

PROCURATIONS :

- Pierre DEHON donne procuration à Michaël GENTE ;
- Patricia PALLEGOIX donne procuration à Sylvie THOLANCE ;
- André SAUTON donne procuration à Nathalie RAYSSIGUIER.

Les conseillers présents, représentant la majorité des membres en exercice, ont procédé, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, à la désignation de Sylvie THOLANCE en qualité de secrétaire de séance.

Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Congrès des Maires : Madame Fabié a été mandatée pour le Congrès qui a eu lieu en novembre.

Concession de pâturage : une convention a été signée avec Mme Julian et l'ONF afin que les ovins paissent sur toute l'étendue de la forêt communale.

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Abstentions : 3 (B. Colombier, A. Sauton, N. Rayssiguier)

P. Dehon et M. Gente ne prennent pas part au vote.

Délibérations

01	Vote anticipé du quart des dépenses d'investissement- Budget communal	2024-43
-----------	--	----------------

Chapitre	Budget 2024	¼ dépenses	Proposition 2025
20- Immobilisations incorporelles	54 000 €	13 500 €	5 000 €
204- Subventions d'équipement versées	175 000 €	43 750 €	43 750 €
21 - Immobilisations corporelles	665 000 €	166 250 €	166 250 €
23 - Immobilisations en cours	840 000 €	210 000 €	210 000 €
TOTAL GENERAL	1 734 000 €	433 500 €	425 000 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Abstentions : 4 (P. Dehon, M. Gente, A. Sauton, N. Rayssiguier)

02	Vote anticipé du quart des dépenses d'investissement- Budget eau et assainissement	2024-44
-----------	---	----------------

Chapitre	Budget 2024	¼ dépenses	Proposition 2025
20- Immobilisations incorporelles	25 000 €	6 250 €	6 250 €
21 - Immobilisations corporelles	394 591,82 €	98 647,96 €	98 000 €
23 - Immobilisations en cours	362 000 €	90 500 €	90 500 €
TOTAL GENERAL	740 130 €	195 397,96 €	194 750 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Abstentions : 2 (A. Sauton, N. Rayssiguier)

03	Subventions aux associations 2024/2025	2024-45 à 2024-54
-----------	---	--------------------------

Association	Montant voté	Contre	Abstention	Pour
APE	1 000 €	0	0	14
Société de chasse	1 000 €	0	0	14
Tennis Club La Pinède	1 000 €	0	0	14
Comité des fêtes	1 000 €	0	0	14
Peinture et arts plastiques	500 €	0	0	14
Sport et détente	500 €	0	2	11
Les amis de l'âge d'or	500 €	0	2	11
Tous en scène	500 €	0	2	12
Entente des Boulistes des Garrigues de l'Uzège	500 €	0	2	12
Raid Attitude (aide financière pour le Jurassic Trail)	500 €	0	2	12
Total	7 000€			

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

04	Retrait de délibérations relatives à la vente d'une parcelle Chemin des Crêtes	2024-55
-----------	---	----------------

Par délibérations n° 2017-54, n° 2018-01 et n° 2022-44, la municipalité a fixé le prix de vente de la parcelle AE 132 (ex AE 110) à 113 000 €, ce qui ne correspond plus à la valeur du marché.

De plus, des travaux d'extension des réseaux d'assainissement sont à l'étude pour cette partie du Chemin du Devois.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de retirer les trois délibérations relatives à la mise en vente de ces parcelles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05	Retrait d'une délibération relative à l'acquisition d'une parcelle en zone N- secteur Briargues	2024-56
-----------	--	----------------

La commune s'était montrée intéressée par l'acquisition d'une parcelle secteur Briargues, cadastrée AP 55, en zone N.

Sans nouvelles des propriétaires, il est proposé de retirer la délibération n° 2024-27 du 29 mai 2024 relative à cet achat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06	Adhésion Fondation du Patrimoine	2024-57
-----------	---	----------------

La Fondation du patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé, en partenariat avec les pouvoirs publics, le monde économique, les associations et les particuliers.

Ses missions sont de mobiliser et d'organiser les partenariats publics et privés, d'accompagner les porteurs de projet, et de participer financièrement aux actions de restauration du patrimoine bâti.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation pour l'année 2025, pour un montant de 200 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07	Adhésion au service paie à Façon – nouveaux tarifs	2024-58
-----------	---	----------------

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08	Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe	2024-59
-----------	---	----------------

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

09	Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement (RPQS 2023)	2024-60
-----------	---	----------------

LE CONSEIL PREND ACTE